

POUR COLLECTION, JE RACHÈTE TOUS




Pour collection, je rachète TOUS TYPES D'APPAREILS PHOTO, CAMÉRAS et OPTIQUES, quelque soit leur état ou leur âge. Tout ce qui se rattache à la Photographie et au Cinéma pourra m'intéresser. Je me déplace rapidement et paie comptant. N'hésitez pas à m'appeler ou à m'envoyer un message. A bientôt !

TIMELESS CAMERAS Tél 07.60.01.59.64 Email : photo-cinema@proton.me



Annonces légales et officielles

Retrouvez toutes nos annonces légales sur sudouest.fr/annonces-legales, sudouest-marchespublics.com, avec le réseau 

Avis administratifs et judiciaires

Plan Local d'Urbanisme



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE / COMMUNE DE BAYONNE

AVIS D'INFORMATION

Concertation préalable menée dans le cadre de la déclaration de projet d'aménagement de la Citadelle Général Bergé emportant mise en compatibilité du PLU de Bayonne

Par arrêté préfectoral du préfet des Pyrénées-Atlantiques n°64-2023-12-15-00006 en date du 15 décembre 2023, le Ministère des Armées, représenté par l'État-major de la zone sud-ouest et le Service d'infrastructure de la Défense de Bordeaux, a engagé une procédure de déclaration de projet avec mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de Bayonne pour le projet d'aménagement de la Citadelle Général Bergé, qui vise les objectifs suivants :

- Comblent le retard du 1^{er} RPIMA en termes d'infrastructures techniques afin de le doter de locaux modernes et adaptés à l'organisation actuelle et à venir du régiment mais aussi dimensionnés pour pouvoir accueillir les nouveaux matériels en service ;
- Comblent le retard du 1^{er} RPIMA en termes de capacité d'hébergement de ses jeunes engagés volontaires ;
- Créer des bassins d'orages sur son versant Ouest afin d'apurer le passif du site en termes de régulation des eaux de pluie ;
- Intégrer les futures constructions dans un schéma architectural et environnemental contrôlé et respectueux des normes actuelles en recherchant le meilleur compromis possible.

Ce projet implique le déboisement maximal de 2 ha d'EBC et le déménagement de certaines espèces protégées au sein du site. Ces deux points font l'objet de mesures compensatoires et d'un suivi dans les temps validés par le CGDD et la CNPN.

La procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du document d'urbanisme porte à la fois sur l'intérêt général du projet et sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme. Elle donne lieu à une évaluation environnementale et fait ainsi l'objet d'une concertation préalable en application de l'article L. 103-2/1/c du code de l'urbanisme.

La concertation préalable se déroulera du 8 janvier 2024 à 8 h 01 au 8 février 2024 à 23 h 59.

Pendant toute sa durée :

Un dossier de concertation exposant le projet d'aménagement de la Citadelle Général Bergé et la mise en compatibilité du PLU sera mis à disposition du public :

- en version papier, accessible en mairie de Bayonne (1, avenue Maréchal-Leclerc) ainsi qu'au siège de la CAPB (15, avenue Foch, Bayonne), aux jours et heures d'ouverture des bureaux. Le public pourra transmettre ses observations et propositions sur un registre prévu à cet effet.
- en version numérique accessible sur le site Internet de la CAPB et de la ville de Bayonne.

<https://www.communaute-paysbasque.fr/concertations-reglementaires-1/concertation/mise-en-compatibilite-du-plu-de-bayonne-projet-damenagement-de-la-citadelle-general-berge>
<https://www.bayonne.fr/ma-mairie/enquetes-publiques-et-concertations>
<https://pyrenees-atlantiques.gouv.fr>

Pendant la durée de la concertation un site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses observations et propositions directement est ouvert à l'adresse Internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5085>

Les observations pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : concertation-publique-5085@registre-dematerialise.fr

Les observations transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/5085> et donc visibles par tous.

À son issue, la concertation préalable fera l'objet d'un bilan dressé par les représentants du Ministère des Armées. Ce bilan sera joint au dossier d'enquête publique.

Autres avis

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC

Directive Nitrates : Programme d'Actions Régional

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Nouvelle-Aquitaine lancent la participation du public par voie électronique sur le 7^e Programme d'Actions Régional (PAR) en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole.

Elle se déroulera du **vendredi 12 janvier 2024 au lundi 12 février 2024 inclus**.

Le projet d'arrêté définissant le programme d'actions régional, ainsi que les documents l'accompagnant, parmi lesquels le rapport d'évaluation environnementale, seront mis à disposition du public sur les sites internet de la DREAL et de la DRAAF, selon les dispositions des articles L. 123-19 et R. 123-46-1 du Code de l'environnement.

Le public sera invité à faire valoir ses observations par voie électronique, dès le vendredi 12 janvier 2024 et jusqu'au lundi 12 février 2024 inclus, en utilisant l'enquêteur en ligne. Il sera accessible à partir de la page internet dédiée sur le site de la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Les documents sous format papier seront mis à disposition sur demande à l'accueil de la préfecture de la région ainsi que des préfectures et sous-préfectures des départements de la région, dans les conditions prévues à l'article D. 123-46-2 du Code de l'environnement. La demande devra notamment être effectuée au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'expiration du délai de consultation du public.

Les services de la DREAL et de la DRAAF (spn.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr) restent disponibles pour répondre à toute question portant sur le programme d'actions régional « Nitrates » et la procédure de consultation.

Marchés publics et privés

Marchés à procédure adaptée sup. à 90 000 €



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

des consultations comprises entre 90 000 € HT et les seuils formalisés.

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'Agglomération Pays Basque, 15, avenue Maréchal-Foch, CS88507, 64185, Bayonne Cedex Téléphone : (+33) 5 59 44 72 72.

Type et numéro national d'identification : SIRET - 20006710600019

Groupe de commandes : Non.

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

<http://agysoft.marches-publics.info>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Nom du contact : M. le Président.

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :**

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :**

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :**

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin).

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats :

- Un certificat d'aptitude AIPR datant de moins de 5 ans (Lots 1 et 2)

- Un certificat d'aptitude pour travailler en espaces confinés (CATEC) (Lots 1 et 2)

- Qualifications professionnelles FNTP ou références équivalentes :

5162 Pose canalisations gravitaires (Lot 01),

5192 Construction de canalisations de refoulement (Lot 1),

2322 Travaux de terrassement courants en milieu non urbain (Lots 1 et 2),

5118 Construction de réseaux d'adduction et de distribution d'eau sous pression (Lot1),

5422 : Station de pompage eaux usées (Lot 2),

Technique d'achat : Sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : le 9 février 2024 à 12 heures.

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Réduction du nombre de candidats : Non.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

Critères d'attribution : Prix des prestations : 45 % - Valeur technique et environnementale : 55%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'optimisation des réseaux d'assainissement du bassin d'apport de Bassilour - Création du poste de refoulement « ZA Bassilour »

Code CPV principal : 45232423-3 - 45232410-9

Type de marché : Travaux.

Lieu principal d'exécution du marché : 64210 Bidart.

La consultation comporte des tranches : Non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non.

Section 5 : Lots

Marché alloti : Oui.

Description du lot : Lot 1 : Réseaux, Code CPV du lot : 45232411-6 - 45232150-8, Estimation de la valeur HT du lot : 260 000 €, Lieu d'exécution du lot : 64210 BIDART

Description du lot : Lot 2 : Postes de refoulement, Code CPV du lot : 45232431-2, Estimation de la valeur HT du lot : 89 900 €, Lieu d'exécution du lot : 64210 BIDART

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non.

Autres informations complémentaires (facultatif) :

En complément de la rubrique relative aux variantes, variante autorisée avec réponse obligatoire à l'offre de base pour le lot 01.

En application l'article L2112-2 du code de la commande publique, ce marché prévoit une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique, pour le lot 01.

En complément des critères d'attribution, veuillez-vous référer au règlement de la consultation.

Marchés à procédure adaptée inf. à 90 000 €



Région Nouvelle-Aquitaine

AVIS DE MARCHÉ

Reprises diverses d'étanchéité au Pôle audiovisuel de Biarritz (annexe du Lycée René Cassin) après consultation initiale déclarée sans suite

Nom de l'acheteur : Région Nouvelle-Aquitaine (mandataire SEPA) - 14, rue François-de-Sourdis - 33077 BORDEAUX Cedex

Profil acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet du marché : reprises diverses d'étanchéité au Pôle audiovisuel de Biarritz (annexe du Lycée René Cassin) après consultation initiale déclarée sans suite.

Identifiant interne de la consultation : 2023J000T07734

Référence de l'avis initial : À renseigner dans le cas d'une publicité complémentaire à un avis intégral.

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte.

Marché alloti : Oui.

Lot 1 : Étanchéité - Gros œuvre.

Lot 2 : Zinguerie.

Durée du marché (en mois) : 2.

Critères d'attribution et conditions de participation : Cf. documents de marché accessibles sur le profil d'acheteur.

Modalités de réception des candidatures et des offres : Par voie dématérialisée sur la plateforme <https://demat-ampa.fr>

Date et heure limites de réception des plis : mardi 30 janvier 2024 à 12 heures.

Avis d'attribution



PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE

AVIS D'ATTRIBUTION

Acheteur : PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE, Cellule Marchés, 5, place de la Pergola, CS 77711, 31077 Toulouse cedex - 4 - Tél : 05 61 36 26 00 ;

mèl : cellulemarches@sa-patrimoine.com - web : <http://www.sa-patrimoine.com> - SIRET 55080277100034.

Objet : Mourenx - Remise en état lourde de logements.

Référence acheteur : 2023-MOURENX REL.

Nature du marché : Travaux.

Procédure adaptée.

Classification CPV :

Principale : 45210000 - Travaux de construction de bâtiments.

Attribution du marché :

Lot n° 1 : Plomberie - Date d'attribution : 19 octobre 2023 - Poumirau Pau, rue d'Ossau, 64160 Morlaas ;

Montant HT : 38 213,49 euros.

Lot n° 2 : Electricité - Date d'attribution : 19 octobre 2023 - SERRES ÉLEC, 64000 Pau ;

Montant HT : 29 163,38 euros.

Lot n° 3 : Carrelage faïence - Date d'attribution : 19 octobre 2023 - SARL ERBINARTEGARAY, 1, rue Eugène-Guillevic, 64400 Oloron-Sainte-Marie ;

Montant HT : 5 614,95 euros.

Lot n° 4 : Menuiseries extérieures occultations.

Ce lot a été déclaré INFRUCTUEUX.

Lot n° 5 : Sols souples - Date d'attribution : 19 octobre 2023 - TRIEUX FRÈRES ET FILS, av. Franc-Pommies, 64320 Bizanos ;

Montant HT : 6 137,00 euros.

Lot n° 6 : Peinture - Date d'attribution : 19 octobre 2023 - TRIEUX FRÈRES ET FILS, av. Franc-Pommies, 64320 Bizanos ;

Montant HT : 31 995,00 euros.

Envoi le 19 décembre 2023 à la publication.

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://www.agysoft.marches-publics.info>



Sud Ouest marchés publics

Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques

Tous les marchés du Sud-Ouest 100 % gratuit sur sudouest-marchespublics.com